

BEROSE 

LAHIC 

iiAC



COLLOQUE INTERNATIONAL BEROSE- ANR VISA

ANNEES 50 : AUX ORIGINES DE L'ANTHROPOLOGIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE. L'INVENTAIRE DES POSSIBLES

RESUME DES COMMUNICATIONS



Mardi 17 octobre 2017

(EHESS, 105, Bd Raspail - Salle 13)

Matinée

L'ETHNOLOGIE AFRICANISTE, ENTRE TRADITIONS ET MODERNITES

Présidence de session : ERIC JOLLY (CNRS, IMAF)

GAETANO CIARCIA (CNRS, IMAF),

Des flux historiques et des reflux ethnologiques. Deux études de Bernard Maupoil et Pierre Verger sur les sociétés dahoméennes (1943-1953)

La thèse de doctorat de Bernard Maupoil, *La géomancie à l'ancienne Côte des Esclaves*, sera publiée en 1943 et soutenue *in absentia* (à cause de la mort en déportation de son auteur) en 1946. Dirigé par Pierre Verger, *Les Afro-Américains* est un ouvrage collectif – dans lequel Verger lui-même écrit un texte sur « l'influence du Brésil au Golfe du Bénin » – qui sera publié dans les Mémoires de l'IFAN (Institut français d'Afrique noire) en 1953. Selon des modalités et des méthodes très différentes, ces deux études sur le Dahomey méridional sont inspirées par des questions qui étaient relativement inédites au sein de l'ethnologie française de l'époque, comme celles relatives aux syncrétismes du religieux ; aux métissages culturels et biologiques ; aux rapports entre écriture et oralité ; aux effets de la « longue durée » de la traite négrière et de la colonisation sur des sociétés africaines. Dans mon intervention, je me propose de présenter ce moment inaugural de la réflexion et de la pratique ethnographiques, en formulant également des hypothèses sur la réception de ces travaux chez d'autres chercheurs.

JULIEN BONDAZ (Université Lumière Lyon 2, Laboratoire d'anthropologie des enjeux contemporains),

De l'inventaire à l'enquête. Le tournant « sociologique » de l'Institut français d'Afrique noire (1946-1955)

Entre son « étude d'ethnologie conventionnelle » des pêcheurs lébou de Dakar, qu'il conduit avec Paul Mercier en 1946, et la parution, en 1955, de ses deux fameux livres, *Sociologie des Brazzavilles noires* et *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Georges Balandier a participé à l'institutionnalisation de la sociologie en Afrique subsaharienne. Outre Balandier, plusieurs autres chercheurs, pour certains moins connus (Paul Mercier et André Hauser, bientôt rejoints par Louis Massé et Yves Mersadier), sont également à l'origine de la création de la section de sociologie de l'Institut français d'Afrique noire. Cette section tente de développer un réseau d'ethnologues et de sociologues à l'échelle de l'Afrique occidentale française, par le biais des centres locaux de l'IFAN (celui du Dahomey est alors dirigé par Jacques Lombard, qui joue un rôle dans cette tentative) et organise dès 1953 de grandes enquêtes collectives, de sociologie urbaine notamment. La mise en place de ce modèle d'enquête fait alors concurrence à celui qui prévalait depuis la création de l'IFAN, davantage fondé sur la logique de l'inventaire colonial, et qui est alors celui de la section d'ethnologie. Faire l'histoire de la création de la section de sociologie de l'IFAN revient dès lors à montrer comment l'ethnologie se retrouve réduite à la seule ethnographie muséale. Cette communication vise plus largement à analyser comment, autour de 1950, la sociologie ifaniste a non seulement reconfiguré l'organisation de la recherche en sciences sociales au sein de l'Institut, mais aussi participé à un changement épistémologique dans la recherche anthropologique, qualifiée ensuite par Balandier de « dynamique ».

ANAÏS MAUARIN (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/musée du Quai Branly),

L'ethnologue en explorateur. De la filiation à la reconfiguration

« Je hais les voyages et les explorateurs ». Le fameux *incipit* de *Tristes Tropiques* vient souvent résumer le peu de considération que les ethnologues français auraient accordé au champ des explorateurs, qu'incarne de façon privilégiée le Club qui lui est dédié, et à l'idée d'exploration dans les années 1950. Il occulte toutefois la réalité de leurs relations complexes, quand une partie des acteurs de l'ethnologie, loin d'adopter la stratégie de

distinction de Claude Lévi-Strauss, revendiquent au contraire la filiation, tissée et légitimée depuis les années 1937, et tendent à la perpétuer et à la parfaire. Plusieurs ethnologues, au premier rang desquels Jean-Paul Lebeuf, font en effet figure de passeur avec le monde de l'exploration, à travers un réseau partagé et une présence assidue au sein de la presse spécialisée. L'éphémère collection *Terres et Hommes* créée en 1954 (Nathan) s'avère également, par ses contributeurs, un lieu d'expression commun, qui accorde une large place aux photographies des auteurs et préfigure en un sens *Terre Humaine*. Ces rapprochements ne sont toutefois pas sans témoigner d'un changement dans la définition même de « l'explorateur », dont les buts et les méthodes semblent alors se reconfigurer à l'aune des critiques du champ scientifique.

DAMIEN MOTTIER (Université Paris Nanterre),

Inquiétude et métamorphose du cinéma ethnographique

Le cinéma ethnographique est « né » au musée de l'Homme après la Seconde Guerre mondiale. C'est Rouch qui l'affirme. Pourtant, l'existence d'un cinéma ethnographique reste une hypothèse inquiète durant cette période. Malgré l'évidence des usages scientifiques qui peuvent être faits de l'outil-caméra, les ethnologues peinent à s'engager sur le terrain de l'écriture cinématographique, faute d'en maîtriser le langage. Réalisés en 1946, les trois courts métrages de la mission Ogooué-Congo, dont l'un a été primé lors du premier congrès international du film d'ethnologie et de géographie humaine organisé par Leroi-Gourhan dans la salle de cinéma du musée de l'Homme, ont apporté quelques garanties, mais pas suffisamment pour dissiper les nombreux malentendus. En mettant cette mission collective en tension avec la métamorphose personnelle de Rouch en ethnographe-cinéaste, cette présentation revient sur certains des accords et désaccords qui ont contribué à la définition progressive du cinéma ethnographique comme pratique et catégorie légitimes de la recherche.

ETHNOLOGIES DU PROCHE. EXPÉRIENCES ITALIENNE ET FRANÇAISE

Présidence de session : SYLVIE SAGNES (CNRS, IIAC-LAHIC)

GINO SATTÀ (Université de Bari),

Ernesto De Martino et la refondation de l'ethnologie italienne dans l'après-guerre

Pendant le *ventennio* fasciste, l'ethnologie italienne avait participé activement à la définition et à la réalisation des politiques du régime. La guerre d'agression contre l'Éthiopie et la politique coloniale de ségrégation raciale avaient été soutenues par d'éminents spécialistes des langues et cultures africaines (Satta 2016) ; parmi les 10 signataires du « manifesto della razza », qui anticipait d'un mois les lois raciales du mois de septembre 1938, il y avait 2 anthropologues (Lidio Cipriani et Guido Landra, qui en était le rédacteur). La « demologia » (ou histoire des traditions populaires) s'était également mobilisée, même avec enthousiasme, dans l'organisation du consentement au régime (Cavazza 1987).

Après la chute du régime fasciste et la fin de la guerre de libération nationale, bien que les chaires universitaires soient toujours détenues par ceux qui avaient traversé le *ventennio*, un débat animé se déroula dans l'espace public sur le renouvellement de l'ethnologie. Giordana Charuty a souligné la particularité d'« une refondation disciplinaire placée d'emblée, avec le financement de partis politiques et d'institutions culturelles, sur la scène intellectuelle avant même d'être constituée au sein d'une communauté scientifique » qui a caractérisé ce moment de l'après-guerre italien.

Le principal animateur de ce débat fut Ernesto De Martino : historien des religions, professeur au lycée, secrétaire en 1945 de la fédération de Bari du Parti Socialiste (PSI). À partir de la fin du 1947, il est directeur, avec Cesare Pavese, d'une nouvelle collection chez Einaudi qui se propose d'encourager la diffusion de la connaissance ethnologique, peu répandue en Italie, à travers la publication d'ouvrages originaux et la traduction de classiques. Il est aussi l'auteur de deux livres : le premier, *Naturalismo e storicismo nell'etnologia*, paru au début de la guerre (1941), où il développait une critique « historiciste », inspirée par la philosophie de

Benedetto Croce, des principales orientations de la pensée ethnologique ; le second, *Il mondo magico*, qui a inauguré la collection chez Einaudi (1948), où il avançait son interprétation du « magisme ». À la fin de 1949, la revue *Società*, fondée par Ranuccio Bianchi Bandinelli et très proche du Parti Communiste (PCI), publiait l'essai *Intorno a una storia del mondo popolare subalterno* (De Martino 1949), qui provoqua le « débat sur le folklore ». Reconnue plus tard, par l'historiographie italienne, en tant que lieu de fondation disciplinaire, le débat se déroula jusqu'à la moitié des années 1950. L'interprétation des *Cahiers* de Gramsci, qui avait commencé à paraître en 1948, et l'inspiration tirée de la lecture du roman « ethnographique » (Fabre 1990) de Carlo Levi, *Cristo si è fermato a Eboli* (1945), incitèrent De Martino à élaborer un vaste programme de recherche sur la culture des classes subalternes méridionales, qu'il baptisa « histoire religieuse du Sud ».

Ma communication se propose d'analyser le rôle et la contribution de Ernesto De Martino à la refondation de l'ethnologie italienne, en suivant les problèmes et les tournants qui marquèrent sa réflexion sur l'ethnologie et son objet dans les années 1946-1959.

ARNAULD CHANDIVERT (Université de Montpellier, CERCE),

Par-delà le « fracas des événements ». L'ethnologie de la France autour du musée des ATP dans les années 1950 : réseaux, définitions, ambitions

L'objectif de cette communication est de proposer un portrait raisonné de la situation de l'ethnologie de la France autour de l'année 1950, des décennies qu'elle clôt et de celles qu'elle annonce, en partant de l'institution centrale qu'est alors le Musée national des arts et traditions populaires et des organismes qui lui sont liés (Société et Laboratoire d'ethnographie française). Cette année 1950 offre en effet l'intérêt de se situer par-delà le « fracas des événements » (expression due à Charles Parain) de la Seconde Guerre, sans néanmoins en être coupée et tout en ouvrant vers les nouveaux possibles qui s'esquissent à cette période. Une première partie visera à établir le réseau de relations existant autour du musée des ATP et de l'année 1950. A partir des résultats de cette analyse, il s'agira dans un second point de déterminer les caractéristiques principales des conceptions de l'« ethnographie française » qui ont alors cours, tant en termes d'objets que de méthodologie, et de souligner les ambitions alors portées, tout comme les écarts existant entre certaines de ces conceptions et les orientations divergentes que ces écarts annonçaient.

MARIE-BARBARA LE GONIDEC (Ministère de la culture, CNRS, IIAC-LAHIC),

L'ethnomusicologie de la France à la fin des années 1950 : une nouvelle vague venue de Bretagne...

L'ethnomusicologie est née en France en 1929 au musée d'ethnographie du Trocadéro (MET) et se focalise sur les Lointains. En 1937, la création du musée des Arts et Traditions populaires (ATP) sur la base des collections françaises du MET va permettre à la discipline de développer sa branche consacrée aux musiques du territoire national. En 1939, une première enquête d'envergure menée en Basse-Bretagne permettra de lancer véritablement le domaine.

Un rapide historique nous permettra d'abord de nous demander où en est arrivée, à l'aube des années 1960, cette ethnomusicologie de la France, par rapport notamment, à celle pratiquée au musée de l'Homme, héritier du MET. Qui sont, alors, les ethnomusicologues du domaine français ? Quels sont les terrains couverts et les collections engrangées ? Qu'est-ce qui en a motivé le choix ? Quelles sont les méthodes d'investigation ? Quelle est la place de la discipline au musée ?... telles sont les principales questions auxquelles nous tenterons de répondre afin de caractériser la décennie 50 dans un paysage où le « déclin » de la civilisation paysanne raréfie les pratiques musicales liées au mode de vie traditionnel. Nous pourrons d'autant mieux la caractériser que nous jetterons également un œil sur la décennie suivante, alors que la discipline prendra enfin ce nom qu'elle porte aujourd'hui, preuve qu'elle s'est affermie et qu'elle est entrée dans sa vitesse de croisière, au plan international.

Afin de garder le cap pour survoler l'ensemble des enquêtes ethnomusicologiques effectuées de 1939 à 1969 – période qui nous permettra donc de circonscrire ces années 50, et puisque le choix du terrain bas-breton avait été volontaire de la part de Rivière, fondateur et directeur du musée des ATP, c'est, dans un deuxième temps de notre exposé, sur ce terrain-là que nous irons creuser, un terrain souvent revisité après la grande enquête de 1939. Cela est d'autant plus pertinent qu'avec le recul, nous savons que c'est de là que démarra, dans les années 50, le mouvement appelé, vingt ans plus tard, le revivalisme. En modifiant structurellement les pratiques musicales, nous verrons en quoi cela a eu des répercussions sur la manière de faire de l'ethnomusicologie en France.

NICOLAS ADELL (Université Jean-Jaurès Toulouse, directeur d'*Ethnologie française*),

Une ethnologie française tous terrains. Marcel Maget en 1950

Fondateur, avec d'autres, de l'ethnologie française, c'est-à-dire du passage d'une approche folklorique des faits sociaux et culturels métropolitains – positionnée trop brutalement du côté de l'amateurisme non contrôlé – vers une analyse de ces mêmes faits nourrie par une problématisation de l'anthropologie générale ancrée dans l'empirisme, Marcel Maquet (1909-1994) est généralement considéré, à l'instar de Georges Henri Rivière, comme un homme de réseaux et d'institutions. Cette communication entend montrer, à partir de l'examen d'une partie des fonds privés de l'auteur du *Guide d'étude directe des comportements culturels* qui avait tant inspiré le Bourdieu du *Bal des célibataires*, qu'il a façonné en premier lieu une démarche neuve d'ethnographie du proche qui s'est cristallisée autour de 1950 par la confrontation de terrains et d'objets aussi différents qu'une exploration générale de la Sologne, une enquête intensive sur la fabrication du pain à Villar-d'Arêne, ou encore de travaux portant sur l'opinion publique ou les musiques actuelles.

FRANÇOIS GASNAULT (Ministère de la culture, CNRS, IIAC-LAHIC),

Pour une Europe de l'ethnomusicologie : Paul Collaert et les colloques de Wégimont, 1954-1963

En 1953, deux musicologues belges, Paul Collaert et Suzanne Clercx-Lejeune, proposent à quelques-uns de leurs collègues européens dont les recherches contribuent à délimiter le champ d'une discipline qui va être baptisée « ethnomusicologie », de se réunir durant quelques jours dans un château proche de Liège pour échanger sur leurs travaux en cours, les méthodologies qu'ils emploient, les concepts qu'ils forgent ou qu'ils manient. Ainsi naissent les colloques de Wégimont : ils connaîtront sur un rythme biennal cinq éditions (1954-1962) suivies par la parution d'autant de volumes d'actes, avant de s'interrompre aussi brutalement qu'irréremédiablement. L'intervention s'attachera à cerner l'ambition des fondateurs et les conditions d'émergence des rencontres, qui ont tenté de tracer une voie originale sur le territoire déjà balisé de la coopération intellectuelle internationale, au voisinage de l'*International Folk Music Council*. L'ambition était celle de créer un espace européen de réflexion, qui assume sa généalogie scientifique (l'école de Berlin), qui tente aussi – déjà – d'élargir au-delà de la sphère économique la dynamique issue des débuts de la Communauté européenne et qui enfin préserve un lien avec les chercheurs travaillant dans les pays situés à l'est du rideau de fer, dont la Roumanie de Bartók et Brăiloiu. À l'aide de la correspondance conservée dans le fonds Paul Collaert (Tervuren, musée royal de l'Afrique centrale), on

s'attachera aussi aux modes de sociabilité que ce club a mobilisés et qui semblent ne pas être parvenus à passer du registre des convenances académiques à celui de la connivence collégiale.

Mercredi 18 octobre

(Musée de l'Homme, Place du Trocadéro, Auditorium Jean Rouch)

Matinée

FROTTEMENTS ET FRONTIÈRES DISCIPLINAIRES

Présidence de session : FREDERIC AUDREN (CNRS, Directeur scientifique de l'École de droit de Sciences-Po)

ANNE RAULIN (Université Paris Nanterre),

Repenser le courant Culture et Personnalité après l'engouement intellectuel des années 50 en France

Bien des intellectuels français, représentant des disciplines diverses, philosophie, anthropologie, sociologie, comme Merleau-Ponty, Métraux, Bataille, Balandier, Bastide, Dufrenne, ou des institutions comme l'Unesco, ont manifesté dans les années 1950 leur enthousiasme à l'occasion de la découverte des thèses de Kardiner, Linton, Mead et Benedict qui constituèrent ce courant américain baptisé *Culture et Personnalité*. Puis ces références tombèrent progressivement dans l'oubli au cours des décennies qui suivirent.

L'attention contemporaine pour les diverses formes de subjectivation peut-elle relancer l'intérêt pour la conception d'un rapport dynamique entre individus et sociétés que développa Abram Kardiner, au croisement de l'anthropologie et de la psychanalyse ? Les soupçons de conformisme qui s'énoncèrent à l'égard de ce courant sont-ils confirmés par la variété de leurs travaux dont certains parmi les plus importants n'ont pas été diffusés en France, alors qu'ils constituaient un corpus d'anthropologie critique sur leur propre société (états-unienne) ? Comment considérer aujourd'hui ce que fut l'« anthropologie à distance » au temps de la Seconde Guerre mondiale, qui produisit des œuvres anthropologiques comme *Le chrysanthème et le sabre* dont le succès perdue ?

JEAN-CHRISTOPHE MARCEL (Université de Dijon),

Les « anthropologues de la Sorbonne » et la reconstruction de la sociologie française

Dans le contexte de reconstruction de la sociologie française qui caractérise l'après-guerre, quelques « patrons » de la sociologie entrent en concurrence pour le magistère intellectuel de la discipline. Parmi eux, Georges Gurvitch, dans la perspective de repenser « l'explication en sociologie », fonde en 1957, au sein du Centre d'études sociologiques qu'il dirige de 1946 à 1949, un Groupe de recherches sur la sociologie de la connaissance et la sociologie de la vie morale ». Dans ce groupe se retrouvent essentiellement les « ethnologues de la Sorbonne » : Jean Cazeneuve (nommé en 1965), Roger Bastide (en 1950), Georges Balandier (en 1962). Les réflexions menées dans ce cadre consistent à tenter de trouver un nouveau régime de causalité susceptible, en combinant empirie et théorie, de montrer comment les différents niveaux de la réalité sociale s'influencent mutuellement. À cet égard, leurs objets d'étude (connaissance d'autrui dans les sociétés archaïques, rapports de domination postcoloniale...) se révèlent des entrées analytiques pertinentes pour « psychologiser » la sociologie, et penser les frontières entre disciplines.

LAETITIA GUERLAIN (Université de Bordeaux),

La décennie 1950 de l'ethnologie juridique, ou l'âge des possibles

L'histoire de l'ethnologie juridique est marquée par l'invention mythologique d'une tradition courte, qui est le fait de ses acteurs eux-mêmes. Souhaitant rompre avec la lourdeur du legs colonial de l'ethnologie juridique d'avant-guerre, les anthropologues du droit des années 1960-1970 ont réécrit et épuré leur propre histoire, en se dotant de figures tutélaires et de pères fondateurs idéaux. De telles entreprises de légitimation sont certes le lot quotidien – presque naturel – des fondations disciplinaires. Elles rendent en revanche particulièrement urgente la déconstruction de cette histoire familiale. Contre ce récit mémoriel et linéaire tendu vers un présent paré des vertus de la scientificité, ma contribution souhaite, à l'inverse, restituer une partie de l'univers des possibles qu'a constitué la décennie 1950 pour l'ethnologie juridique, dans une perspective historiciste.

La décennie 1950 offre en effet un terrain riche de promesses pour tenter de cerner ce que furent les possibles d'un savoir bousculé par les décolonisations, aux prises avec les démons de son propre passé. De ce continent englouti, l'historiographie a surtout retenu l'entreprise la plus visible : celle de l'institutionnalisation de la discipline « ethnologie juridique », qui effectue son entrée à la faculté de droit de Paris, grâce à la ténacité de quelques acteurs (Jean Poirier, Raymond Verdier, Henri Lévy-Bruhl et Michel Alliot). Il s'agira de réévaluer le projet de ces acteurs, dont il n'est pas certain qu'il leur soit venu de manière aussi évidente qu'eux-mêmes voudront bien ultérieurement l'affirmer. À l'inverse, ils peinent manifestement à définir les enjeux, tant politiques qu'épistémologiques, de la nouvelle ethnologie juridique d'après-guerre. Entre participation incertaine aux transformations politiques du continent africain et volonté de faire science en proposant des armes théoriques neuves, les années 1950 apparaissent teintées d'incertitudes et d'atermoiements.

Au-delà de cette ethnologie juridique officielle, de nombreuses zones d'ombre subsistent encore sur l'histoire de l'anthropologie du droit, nécessitant un travail minutieux de reconstitution. Les entreprises visibles des acteurs précités ne doivent pas, en effet, masquer la création, ou la perpétuation, de cours d'ethnologie juridique hors la faculté parisienne, qu'il s'agira de cartographier (certificat de droit et coutumes d'outre-mer, École nationale de la France d'outre-mer, EPHE, universités provinciales et ultramarines, etc.). Il s'agira également de relever l'existence d'enquêtes d'ethnologie juridique de terrain, patronnées par la Société d'ethnographie ou encore l'ORSTOM, par exemple ; de souligner le développement important d'une anthropologie historique du droit ; de mettre en lumière les derniers feux des études de folklore juridique ou encore de suivre l'itinéraire de juristes « orientalistes », conseillers du Prince dans les pays d'Orient ou d'Extrême-Orient, qui ont parfois œuvré à la codification du droit. Enfin, on fera un état de la littérature sur la question (ouvrages, thèses, etc.).

C'est dire que l'existence officielle d'une discipline nommée « ethnologie juridique » n'épuise pas la richesse et la diversité des projets savants d'analyse anthropologique du droit. Indubitablement, les années 1950 apparaissent comme un moment charnière, qui, entre les affres de la décolonisation et l'émergence des *post-colonial studies* des années 1970, se présente comme le théâtre d'un certain nombre de reconfigurations qu'il s'agit d'interroger.

ELEONORE DEVEVEY (Université Lyon 2/Université de Genève),

Georges Condominas à Sar Luk : entre-deux et « trait d'union »

Lorsqu'il mène son terrain à Sar Luk en 1949, Georges Condominas se trouve confronté à une triple indétermination : théorique, politique, identitaire. Théorique : en raison de sa formation au CFRE, mais aussi de l'état du champ disciplinaire, sa démarche est résolument ethnographique, vierge de tout parti doctrinal. Politique : ce terrain, qui a lieu sous l'Union française et sur fond de guerre d'Indochine, relève d'une ethnologie coloniale à portée anticoloniale. Identitaire : « eurasiens », produit de l'histoire coloniale, Condominas n'est ni blanc ni métis (d'un point de vue juridique), mais soucieux d'assumer activement une position d'entre-deux. Ses publications dans la revue *France-Asie*, au début des années 50, témoignent du désir de se faire l'artisan d'une « synthèse culturelle ». Il est bien sûr tentant de voir dans ce métissage complexe un motif de sa « vocation de trait d'union », et d'envisager l'œuvre comme manière dynamique de donner une cohérence existentielle à cette donnée de départ. Nous chercherons à comprendre comment Condominas a fait face à ces différentes indéterminations dans la pratique du terrain, et comment il les transforme dans l'écriture d'une « chronique », *Nous avons mangé la forêt de la Pierre-Génie Gôo* (1957), au statut discursif lui-même indéterminé.

Après-midi

L'HERITAGE MAUSSIEN EN PARTAGE

Présidence de session : WOLF FEUERHAHN (CNRS, CAK)

THOMAS HIRSCH (EHESS, CRH),

1950. La mort de Marcel Mauss, la fabrique d'un fondateur

Si les divers témoignages s'accordent pour déplorer le faible nombre de personnes se retrouvant autour de la tombe ouverte attendant son cercueil, la disparition de Marcel Mauss, le 10 février 1950, après plusieurs années vécues dans le silence et la réclusion, suivie quelques mois plus tard de la publication du recueil *Sociologie et anthropologie*, n'en donne pas moins lieu à une littérature d'hommages qui redéfinit l'héritage laissé par le neveu de Durkheim et le principal animateur de l'Institut d'ethnologie durant l'entre-deux-guerres. Elle marque l'évanouissement, après les décès successifs de Paul Fauconnet (1938), Lucien Lévy-Bruhl (1939), Célestin Bouglé (1940), Marcel Granet (1940) et Maurice Halbwachs (1945), du projet durkheimien d'institution de la sociologie en science sociale de synthèse, susceptible de tirer les leçons de l'ethnographie, de l'histoire, de la géographie ainsi que de renouveler la philosophie. Mauss devient en effet, et pour longtemps, « ethnologue ». L'héritier de l'« école française de sociologie » prend même le visage d'un fondateur d'une « école française d'ethnologie ». L'absence de pérennité de cette expression en forme de décalque, proposée notamment par Denise Paulme, fait toutefois signe vers un second enjeu : derrière la célébration commune du maître disparu se dessine une pluralité de lectures, reflet de la diversité des projets théoriques portés par ses élèves, entre ethnographie, ethnologie et anthropologie. Ce premier moment de la « vie posthume » de Marcel Mauss peut en ce sens constituer un prisme pour interroger les reconfigurations des sciences anthropologiques en 1950.

VINCENT DEBAENE (Université de Genève, Columbia University),

Anthropologie structurale zéro

Cette communication veut éclairer « les années 1950 de Claude Lévi-Strauss », en prenant pour objet deux opérations essentielles, presque simultanées, qui joueront un rôle crucial à la fois dans la carrière de l'anthropologue et dans le développement ultérieur de l'anthropologie structurale : l'écriture de *Tristes tropiques* (Plon, 1955) et la composition du recueil *Anthropologie structurale* (Plon, 1958). Lévi-Strauss a souvent raconté que le début des années 1950 avait constitué pour lui une période de « crise » à la fois professionnelle, théorique et personnelle. Il s'agit donc de comprendre et de mesurer cette crise – en se fondant sur les récits rétrospectifs de Lévi-Strauss, mais pas seulement – et d'envisager ces deux ouvrages comme contribuant à une « sortie » hors de cette crise. On étudiera en particulier la façon dont *Anthropologie structurale* opère une sélection parmi les articles écrits par Lévi-Strauss depuis 1943, et ce faisant abandonne certains aspects de sa réflexion des quinze années précédentes, en redéfinissant du même coup le lieu théorique de l'anthropologie. Cette réorientation se joue aussi et déjà, mais à un autre niveau, dans l'écriture de *Tristes Tropiques*. Le titre « Anthropologie structurale zéro » est une façon de désigner ce geste de réinvention, étalé sur presque dix ans, en soulignant ce qu'il doit à un contexte précis: celui de l'immédiat après-guerre et de l'année 1945 conçue comme « année zéro ».

PHILIPPE SOULIER (Université Paris Nanterre),

La construction du concept d'ethnologie chez Leroi-Gourhan durant la décade 1945-1955

La période de l'après-guerre, moment où André Leroi-Gourhan est chargé d'enseigner l'ethnologie coloniale à l'université de Lyon (1944-1956), est particulièrement féconde dans sa formulation progressive des notions d'ethnologie et d'anthropologie « à la française », que ce soit sur le plan des ambitions théoriques ou sur celui des mises en œuvre sur le terrain. Cette décade lyonnaise se situe immédiatement en aval de sa période de formation et des premières formulations théoriques en matière d'ethnologie préhistorique et de technologie, allant de sa contribution à l'*Encyclopédie française* (1936) à sa mission au Japon (1937-1939) et ses ouvrages *Évolution et techniques* (1943-1945), passant progressivement de l'évolution des techniques à celle des populations les mettant en œuvre.

Durant cette décade de son enseignement colonial à Lyon et de technologie à l'Institut d'ethnologie mais aussi de sa prise de fonction à la direction du musée de l'Homme (1946-1951), il met en place des centres spécialisés du CNRS (CFRE et CDRP), et organise de nouvelles pratiques de terrain en archéologie et en ethnologie. Ce qui lui permettra – et le contraindra – d'asseoir ses conceptions à la fois sur les réalités du terrain et du contexte économique et politique de la France de l'après-guerre. En effet, enseigner l'ethnologie coloniale le conduit non seulement à transmettre des connaissances aux étudiants, mais encore plus à concevoir pour eux des ambitions professionnelles, en accord avec les transformations sociétales auxquelles il aspire dans les territoires des colonies françaises. Construction théorique – appuyée sur la technologie comparée – et déclinaisons applicatives auprès des gouverneurs et administrateurs coloniaux vont donc progressivement se stimuler mutuellement. Par ailleurs, en archéologie et en préhistoire – champs disciplinaires qui sont pour lui totalement partie prenante de la démarche ethnologique et où il développe également son approche de technologie comparée sur le long terme – il met au point des pratiques d'observation et d'enregistrement du terrain servant d'expérience pratique pour les futurs ethnologues (ceux de la « première génération CFRE »), dans un contexte de formation qu'il veut distinguer fondamentalement de celui des ATP – et de l'EPHE – car il cherchera plus à saisir les indices socio-techniques de mutation vers le futur que les traces de survivance du passé.

À partir de 1956 et de son accession à la chaire d'ethnologie générale à la Sorbonne – suite au décès de Marcel Griaule – il orientera ses travaux dans de nouvelles directions, que ce soit en ethnologie (il abandonne rapidement le champ colonial, alors en pleine « mutation » avec les luttes de libération nationale) ou en préhistoire (avec son nouvel intérêt pour l'art paléolithique).

JEAN-CLAUDE GALEY (EHESS, CEIAS),

L'anthropologie concertante de Louis Dumont : les monographies de fondation. La Tarasque (1951), Une sous-caste de l'Inde du sud (1957).

1950 : Louis Dumont va avoir quarante ans. Rentré d'Allemagne depuis 1945 après quatre ans et demi de captivité, il travaille comme assistant au musée de l'Homme et aux Arts et Traditions populaires aux côtés de Georges Henri Rivière, avant d'être nommé *Lecturer* à

Oxford à l'Institut d'anthropologie nouvellement dirigé par Evans-Pritchard. Il y enseignera jusqu'en 1955 avant d'être élu directeur d'études à la VI^e section de l'EPHE où il fondera le Centre d'études de l'Inde. Il y ajoute la création d'une revue (*Contributions to Indian Sociology*). La décennie ne lui ménage donc pas ses forces. Ce seront pour Dumont des années intenses vouées à une écriture de l'ethnographie et aux premières mises en place du grand ouvrage de synthèse sur le système des castes imprimé en 1967 (*Homo Hierarchicus*). Durant cette période, il publie trois livres, plus d'une trentaine d'articles, délivre nombre d'interventions à des colloques internationaux, effectue deux enquêtes successives de terrain en Inde du Nord, à quoi s'ajoutent les responsabilités d'un séminaire et la direction d'un nouveau laboratoire...

Les deux premières monographies qui retiendront ici notre attention sont à la fois exemplaires et emblématiques d'une méthode alors très en faveur dans la discipline. Elles s'inscrivent de surcroît dans cette période d'effervescence créatrice où notre dimension française de l'ethnologie gagnait ses repères les plus marquants. Elles contiennent néanmoins ceci de particulier et de plus personnel qu'elles s'accomplissent déjà là comme les jalons ou les prémisses d'une problématique conceptuelle de plus grande ampleur, celle vers laquelle Dumont s'engagera pour réaliser ses trois derniers ouvrages consacrés à une mise en perspective de l'idéologie moderne. À regarder l'ethnographie, on prend alors et comme rétrospectivement la mesure de ce que leurs deux premières descriptions empiriques, aussi contrastées soient-elles – la Provence et l'Inde – viennent apporter à la construction d'une intelligence sociologique à la fois réflexive et comparative.

Je reviendrai d'abord très brièvement sur quelques-uns des événements qui marquèrent les premières années d'apprentissage avec les engagements politiques, les rencontres intellectuelles et les épreuves personnelles qu'elles durent traverser. Elles expliquent en effet les motivations, l'attention et les choix qui préfigurent l'entier travail de l'œuvre. Je m'attacherai ensuite à reprendre pour chacun des textes les grandes lignes argumentatives qu'elles retirent de la leçon des faits. Puis je montrerai comment l'ethnographie fait déjà surgir et pointe la présence de deux notions centrales à la démarche dumontienne : le holisme et la hiérarchie. Je m'efforcerai alors d'en marquer l'importance en les débarrassant des contresens, des méprises ou des attaques qu'elles continuent de susciter, puis de dire un mot sur ce qu'elles nous enseignent précisément ici. Ce sont chez Dumont deux concepts ou mieux deux schèmes qu'il découvre, travaille et qui viendront progressivement s'imposer depuis ses premiers matériaux de terrain, deux schèmes qui se révéleront par la suite

nécessaires pour développer et approfondir la poursuite de ce qu'il propose de nommer un humanisme sociologique. Il en analysera la présence récurrente et les vertus heuristiques en les plaçant désormais au cœur de son dispositif d'analyse.

Faut-il alors parler de dispositif ou de positionnement, là où le cheminement d'un homme suit inductivement le chemin que ne lui dicte aucun plan, quand l'ethnographie le guide et le conduit pour l'enjoindre à s'emparer d'un esprit dont les protagonistes n'ont pas eux-mêmes conscience ?

Jeudi 19 octobre

(Musée de l'Homme, Auditorium Jean Rouch)

Matinée

ETHNOLOGUES EN SITUATIONS COLONIALES

Présidence de séance : ERIC WITTERSHEIM (EHESS, IRIS)

SILYANE LARCHER (CRNS, URMIS),

Césaire, Leiris et nous. Regard post-colonial sur un dialogue anticolonialiste et antiraciste à l'épreuve de l'assimilation (1946-1956)

L'amitié intellectuelle entre Aimé Césaire et Michel Leiris est un fait connu. Tous deux se rencontrent pour la première fois en 1946, année d'adoption de la loi du 19 mars qui fit des « vieilles colonies » (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) des départements français et dont Césaire fut rapporteur à l'Assemblée nationale. En 1948, grâce à une bourse attribuée à l'occasion du centenaire de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, Michel Leiris fera sa première mission de recherche en Martinique et en Guadeloupe. Deux ans plus tard, en 1950, paraît le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire qui connaîtra un profond retentissement auprès des anthropologues français, spécialistes de l'Afrique en particulier (Georges Balandier). Cette même année, Leiris prononce sa célèbre conférence « L'ethnographie devant le colonialisme » face à un auditoire d'étudiants, de chercheurs et d'écrivains parmi lesquels se trouve Césaire, aux premières loges. Leiris reprendra, entre autres, du texte de Césaire la critique des « contacts de civilisations » ou de « contacts entre les cultures » supposément produits par la colonisation. Ainsi la critique de l'idéologie coloniale, mais aussi l'exploration des « relations raciales », dans le cadre du programme de l'Unesco, furent-elles au cœur de la seconde mission de Leiris en 1952 aux Antilles

françaises. Les résultats de celle-ci furent publiés sous le titre *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe* en 1955.

À la lumière des critiques formulées par Césaire contre la colonisation et l'assimilation en 1946 et 1950, nous voudrions à travers notre communication revenir sur ce texte majeur de l'anthropologie politique et culturelle française pour en souligner à la fois la force et les tensions. Dans quelles mesures ces tensions sont-elles en effet révélatrices de la manière dont les idées d'anticolonialisme, d'antiracisme et d'assimilation furent débattues au tournant des années 1950 dans un empire français moribond ? Surtout, que nous donnent-elles à penser aujourd'hui plus largement des liens entre racisme et passé colonial pour notre présent démocratique, dit « postcolonial » ? Comment ces questions centrales dans le compagnonnage intellectuel de Césaire et Leiris résonnent-elles à nos oreilles contemporaines ?

SARAH FRIOUX-SALGAS (Musée du quai Branly),

La revue Présence Africaine et Pierre Naville : la question du travail en Afrique noire

Entre la publication, en 1951, de son article « La situation coloniale. Approche théorique » dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, et de son ouvrage *Sociologie des Brazavilles noires*, en 1955, Georges Balandier participe activement à la réalisation d'un cahier spécial consacré au travail en Afrique noire, publié en 1952 par la revue *Présence Africaine* (fondée à Paris en 1947). Rédacteur en chef de la revue, aux côtés de l'Ivoirien Bernard Dadié, il assiste alors Pierre Naville, à qui Alioune Diop, fondateur de *Présence Africaine*, avait confié la coordination de ce numéro spécial.

Nous nous intéresserons à la fois à la teneur originale et inédite de cette publication peu connue et à son coordinateur, le sociologue Pierre Naville. Ancien surréaliste, ancien trotskyste, premier traducteur de l'intellectuel trinidadien C. L. R James, Pierre Naville fut aussi membre du comité de patronage de *Présence Africaine* au nom de la *Revue Internationale*, dont il était directeur, avec Jean-Paul Sartre, Aimé Césaire, Emmanuel Mounier, Albert Camus, Paul Hazoumé, Richard Wright ...

FRANCK BEUVIER (CNRS, IIAC),

Culture Contact et situation coloniale. Isaac Schapera et Georges Balandier

On cite souvent Max Gluckman comme père de l'analyse situationnelle en anthropologie, dont l'acte fondateur serait la remarquable ethnographie du « pont » publiée en 1940. Georges Balandier, qui détaille en 1951 son approche théorique de « La situation coloniale », y fait référence, comme modèle à suivre. Mais derrière Max Gluckman, nous trouvons une autre figure de l'anthropologie sud-africaine : Isaac Schapera. Inspirateur de la démarche adoptée par Gluckman, Schapera formule ce paradigme interactionniste dans les années 1930 sous le nom de « Culture contact ». Le paradigme du contact – de la rencontre et de la cohabitation asymétrique en colonie – repose sur l'observation de la réalité sociale, entendue comme présent protéiforme. Le contact culturel est aussi processus, dont l'analyse repose sur une historiographie de la vie en colonie par le biais de ses acteurs, européens et autochtones. Schapera pose les jalons d'un cadre à penser le changement social – domination, crise, asymétrie, résistance, syncrétisme, adaptation, etc. – et fixe par là-même une approche et un vocabulaire qui participent de l'inflexion « sociologique » donnée par Balandier à l'anthropologie française en ce début des années 1950.

CHRISTINE LAURIERE (CNRS, IIAC-LAHIC),

Jacques Soustelle, un ethnologue gouverneur général dans l'Algérie en guerre (1956-1957)

Rare ethnologue à soutenir jusqu'au bout la cause de l'Algérie française, payant du prix de l'exil ses convictions, le nom de Jacques Soustelle (1912-1990) sent le soufre, aujourd'hui encore – ses dernières prises de position en faveur des bantoustans sud-africains n'ont pas contribué à lever le silence gêné de la communauté universitaire française. Dernier gouverneur général de l'Algérie, nommé en février 1955 (pour un an) par Pierre Mendès-France qui tenait à ce qu'un ethnologue occupe cette charge, Jacques Soustelle arrive en Algérie tout auréolé de ses titres de plus jeune agrégé de philosophie de France, d'éminent

ethnologue mexicaniste, de résistant, de gaulliste de la première heure, de député pourfendeur redouté d'une Troisième République qu'il abhorre, mais – surtout – d'intellectuel favorable aux musulmans et aux populations indigènes. Il faut remonter à son expérience fondatrice des trois années passées au Mexique, dans les années 1930, pour ses recherches ethnographiques chez les Otomi et les Lacandons, pour comprendre les ressorts de la politique d'intégration qu'il voulut instaurer en Algérie, jusqu'au fatal massacre du 20 août 1955 de Philippeville, qui change radicalement la donne. Il faut prendre au sérieux le projet politique volontariste d'une France réellement franco-musulmane, multi-ethnique et multiculturelle tel que le théorisa et le mit en place Jacques Soustelle, endossant les habits de l'ethnologue expert pour réformer la politique coloniale française. Ce projet prend ses racines dans la politique indigéniste mexicaine des années 1930, qui représente la matrice originelle des multiples dispositifs envisagés par Soustelle en Algérie, entouré dans son cabinet civil de plusieurs ethnologues (Germaine Tillion, Jean Servier, Vincent Monteil).

Après-midi

**DES QUESTIONNEMENTS COMMUNS. AMERIQUES NOIRES ET SYNCRETISMES
RELIGIEUX AFRICAINS**

Présidence de session : KALI ARGYRIADIS (IRD, URMIS)

FERNANDA AREAS PEIXOTO (Université de São Paulo, Département d'Anthropologie),

Recherche et intervention : Roger Bastide et le programme de l'Unesco à São Paulo, 1951-1952

L'objectif de cette communication est de revenir sur l'histoire du Programme Unesco concernant les relations raciales au Brésil, approuvé en juin 1950 et dont la direction générale incomba à Alfred Métraux. En accord avec l'agenda éducatif, scientifique et politique de l'institution qui, née dans l'après-guerre, plaça au premier plan les débats sur race et culture, l'enquête devait mettre en lumière les caractéristiques des relations raciales au Brésil, tenu en la matière pour un « laboratoire » du fait de sa composition métisse et l'absence supposée de ségrégation. À l'origine prévue pour l'État de Bahia, la recherche a fini par inclure les régions les plus industrialisées du pays, comme Rio de Janeiro et São Paulo. Roger Bastide et Florestan Fernandes, un ancien étudiant de Bastide appelé à devenir l'un des plus importants sociologues brésiliens, en dirigent le volet *paulista* et y promeuvent des procédures inédites, en collaborant avec des figures de proue du mouvement noir à São Paulo.

Il s'agit donc, pour nous, d'observer de plus près les sources et les pratiques de recherche mobilisées par l'équipe (qui compta également dans ses rangs plusieurs étudiants), ainsi que les textes que Bastide a produits dans ce contexte sur les manifestations et les effets des préjugés contre la couleur de peau, en relation avec d'autres de ses réflexions des années 50 (sur les rêves et les suicides des Noirs, par exemple) qui découlent, eux, de travaux réalisés avec ses étudiants au cours de ses dernières « années brésiliennes ».

STEFANIA CAPONE (CNRS, EHESS, CESOR)

Roger Bastide ou le miroir de l'Autre. Réseaux intellectuels et constitution d'un domaine afro-américaniste

Arrivé à São Paulo en 1938, Roger Bastide a noué un dialogue intense avec les spécialistes brésiliens des cultures noires, en élaborant une vision singulière des processus syncrétiques qui alimentera ses deux ouvrages majeurs, publiés en 1958 et 1960. Si la culture afro-brésilienne, dans ses multiples manifestations, a été le « laboratoire sociologique » dans lequel Bastide a testé ses théories sur le contact culturel, sa théorie du syncrétisme est aussi le fruit d'échanges et de confrontations au sein de réseaux intellectuels qui, au tournant des années 50, commençaient à construire un nouveau champ de recherche.

De retour en France, en 1954, Bastide jette les bases d'un domaine d'études afro-américanistes, dans lequel les théories sur le contact culturel et l'acculturation occupent une place centrale. Avec sa théorie sur le syncrétisme, Bastide instaure une conversation de longue durée avec les travaux de Melville J. Herskovits, précurseur des études sur les cultures noires aux Etats-Unis, et de Fernando Ortiz, fondateur des études afro-cubaines, mais aussi avec les analyses du Brésilien Arthur Ramos qui avait publié en 1947, dans son *Introduction à l'anthropologie brésilienne*, un chapitre sur l'« acculturation noire », reprenant une réflexion entamée au milieu des années 1930. Ramos décédera en 1949, à Paris, où il avait pris la direction du Département de Sciences sociales de l'UNESCO et avait esquissé un premier projet sur les relations raciales au Brésil.

Dans ma communication, j'analyserai la remise en question des théories de l'acculturation nord-américaines au travers de la confrontation de Bastide avec les disciples américains de Robert Park, de l'École sociologique de Chicago, tels que Donald Pierson, un chercheur étatsunien qui a mené ses recherches sur les relations raciales au Brésil et qui était dans les années 40 et 50 une sorte de « rival » de Bastide dans l'enseignement de la sociologie à São Paulo.

Pour cela, je montrerai comment Bastide a essayé de repenser la notion de réinterprétation de Melville J. Herskovits, en mettant l'accent sur les échanges intellectuels qu'il a entretenus avec Arthur Ramos, qui était, à l'époque, le grand spécialiste des cultures et des religions afro-brésiliennes, et avec les travaux de deux auteurs cubains, Fernando Ortiz et Lydia Cabrera. Herskovits a été l'interlocuteur principal de Bastide, notamment lorsque ce dernier

tenta de se démarquer des théories sur l'acculturation élaborées par son collègue étatsunien, alors que Fernando Ortiz est l'un des rares intellectuels latino-américains, avec Arthur Ramos, à avoir apporté une contribution originale à la réflexion sur les phénomènes d'acculturation.

L'œuvre de Fernando Ortiz est, elle aussi, le fruit de ses échanges intellectuels, puisqu'il connaissait bien les travaux de Raymundo Nina Rodrigues, le pionnier des études afro-brésiliennes, qu'il citait souvent dans ses écrits. Mais Ortiz a également élaboré, dans un ouvrage publié en 1940 et préfacé par Malinowski, un nouveau concept pour désigner la rencontre des cultures : la notion de *transculturación*. Ce néologisme permettait de ne plus poser comme inévitable l'adoption d'une culture dominante, en soulignant les processus d'emprunt mutuel qui donnent naissance à une nouvelle culture, dans laquelle les éléments des différentes cultures en contact viendraient à fusionner. Or, cette idée de transculturation n'est pas sans rappeler la « sociologie des interpénétrations de civilisation » que Bastide se propose de développer dans son étude sur *Les religions africaines au Brésil*, publié en 1960.

Nous verrons que la circulation d'idées entre spécialistes des cultures et des religions d'origine africaine dans les Amériques redessine un espace d'interconnaissances qui préfigure la constitution du domaine d'études afro-américanistes à partir des années 1950.

JULIA VILAÇA GOYATA (Université de São Paulo, département d'anthropologie),

Collectionner, peindre, lire : Alfred Métraux, l'Unesco et la production d'un Haïti populaire

Le 22 octobre 1948, l'anthropologue Alfred Métraux (1902-1963) termine en ces termes une lettre qu'il adresse au président de l'Unesco, Julian Huxley : « J'aimerais vous dire que ma participation à ce projet de l'Unesco a été l'une des expériences les plus intéressantes de ma carrière et je vous remercie, l'Unesco et vous, de m'avoir offert l'opportunité unique de montrer la valeur pratique de l'anthropologie ». Métraux fait référence ici au Projet pilote d'éducation de base à Marbial qu'il a dirigé en Haïti durant les années 1948 et 1949. Ce voyage est à l'origine d'une série de réflexions importantes sur la région et sur le rôle de l'anthropologie qui, depuis la fin de la guerre, est revendiquée de plus en plus, et en particulier par Métraux, comme une « science appliquée ».

Ma présentation s'attachera à comprendre comment émerge cette conception de l'anthropologie à travers la participation de Métraux au projet de l'Unesco à Marbial. En reconstituant le parcours de l'anthropologue grâce aux documents d'archive de cette institution et à ses cahiers de terrain en Haïti, on peut rendre compte du réseau de connaissances et pratiques de l'anthropologie qui ont été mobilisées et promues lors de l'élaboration et de l'exécution du projet. Yvonne Oddon (1902-1982), à l'origine bibliothécaire au musée de l'Homme à Paris, et amie très proche de Métraux, en est aussi un des personnages clefs. Elle était chargée de la conception d'un musée rural et de la création d'un matériel didactique adapté au « type populaire » haïtien. Cette production d'une culture matérielle et visuelle haïtienne illustre de manière exemplaire la conception d'une anthropologie appliquée, présente dans le projet et revendiquée par Métraux.

ANDRE MARY (CNRS, IIAC),

Le « carrefour » du « sacré sauvage » ou les courts-circuits de la pensée

La guerre de 1939-1945 et ses répercussions coloniales ont créé des situations imposées de mobilité et d'exil qui ont favorisé les expériences biographiques d'*estrangement* et conduit à une redistribution des réseaux transnationaux d'interconnaissance intellectuels, artistiques et scientifiques entre l'Europe, les Amériques, et l'Afrique. L'effervescence des formes élémentaires du religieux refait surface dans les préoccupations anthropologiques avec les chamanismes amérindiens (Lévi-Strauss), les possessions afro-brésiliennes (Bastide), le vaudou haïtien (Métraux), et les prophétismes et messianismes africains, océaniens et américains (Balandier, Guiart, Desroche).

Le « sacré sauvage »¹, le sacré instituant, créatif, subversif, par opposition au sacré institué ou domestique des religions établies, fait retour de la Terre sans mal à la Terre du remords, au cœur même des sociétés chrétiennes d'Amérique centrale ou d'Europe, au sud de l'Italie dans les Pouilles (la Tarentule, De Martino), et témoignent pour les anthropologues des récurrences d'un sacré de transgression réactivé par le « vertige de la guerre » (Caillois²).

¹ Le « sacré sauvage » est le titre d'une conférence de Bastide à Genève en septembre 1973, titre repris par Desroche pour l'ouvrage édité chez Payot en 1975.

² Roger Caillois, *l'homme et le sacré*, Galimard, 3^e édition 1950.

Après la mort de Mauss en 1950, et le retrait de Leenhardt, Lévi-Strauss vit, entre les structures de la parenté et les fiches des *Mythologiques*, un vrai « moment religieux » dans la chaire de ce dernier à l'EPHE, section Sciences religieuses. Dans la célèbre introduction à l'œuvre de Mauss que lui a confiée Gurvitch (1^{re} édition 1950), l'auteur de l'article paru dans *Les Temps modernes* en mars 1949, « Le sorcier et sa magie », ne manque pas de faire référence à Michel Leiris, de retour des Antilles³. Les deux chapitres repris dans *Anthropologie structurale I*, écrits tous deux en 1949, touchant aux fondements de la croyance à la magie et à l'efficacité symbolique de la cure chamanistique témoignent d'une période où l'esprit de croyance et le pouvoir spirituel qui président au fonctionnement des rites n'avaient pas encore été évacués au profit de l'intérêt pour les algorithmes des *Mythologiques*. Le retour sur la religiosité bororo (un peuple « profondément religieux ») qui alimente le chapitre XXIII de *Tristes Tropiques* consacré aux relations entre les vivants et les morts (thèmes chers aux ancêtres, de Hertz à Mauss) introduit au contraste entre deux types de religiosité : celle d'une religion à la fois omniprésente dans la vie quotidienne et en même temps « bon enfant » et « sans gêne » par rapport au surnaturel, comme celle des prêtres et sorciers bororo, et celle de la religion juive de l'enfance coupée, matériellement et spirituellement, de la vie ordinaire, où la sécheresse du culte va de pair avec l'attitude respectueuse du recueillement.

Les années d'exil et de voyage dans les Amériques (entre New York et São Paulo) ont été le creuset des rapports d'interconnaissance de Gurvitch avec Lévi-Strauss (New York) mais aussi avec Bastide qu'il rejoint à l'université de São Paulo en 1947. A. Métraux qui croise Leiris en Haïti en 1948, est le *trickster*, l'embrayeur de communication par excellence sur le terrain américain comme plus tard en Europe par le biais de l'Unesco.

Sur une autre scène, Leenhardt se fera début 1951, avant de céder sa chaire à Lévi-Strauss, un plaisir d'offrir à l'« Africain » Balandier, enchanté par les possessions du N'doep et les promesses des prophétismes visionnaires du Congo, un exemplaire de son mémoire sur les Églises prophétiques africaines, au moment même où Griaule fait comprendre à ce fidèle de Leiris que ce genre d'objets messianiques et synchrétiques n'est pas digne d'un ethnologue... Dans sa « seconde carrière », dans les années 1920, au retour de la Nouvelle-Calédonie, Leenhardt poursuit, parallèlement à ses responsabilités universitaires, ses missions pastorales au cœur de l'Afrique, notamment au Congo, où il s'est trouvé contemporain de l'arrestation de ce catéchiste baptiste que fut le prophète S. Kimbangu et joue les médiateurs en tant que

³ À propos du rôle social du sorcier, selon Michel Leiris, de retour des Antilles, qui publie : « Martinique, Guadeloupe, Haïti », *Les temps modernes*, n°52, en février 1950, p.1352-1354.

pasteur par rapport à une administration coloniale belge plus familière du catholicisme. Leenhardt et Lévi-Strauss accompagneront début 1951 dans leur direction d'étude à l'EPHE, le premier diplômé d'Henri Desroche, acteur principal de la fondation en 1956 au sein du CNRS du groupe de sociologie des religions, sur les Shakers américains, héritiers des prophétismes cévenoles chers à Bastide.

Les rencontres sur le terrain des expatriés, les croisements d'expérience de l'altérité religieuse, les filiations intellectuelles inversées, jouent un rôle décisif dans les passages de relais institutionnels de ces années 1950 qui ouvrent la voie aux « nouveaux objets » d'une anthropologie religieuse généralisée. À distance de la Sorbonne, du musée de l'Homme ou du Collège de France, sans parler du CNRS, l'EPHE et ses « sections » constituent, pour reprendre la métaphore caribéenne de Leiris, un « carrefour », un lieu alternatif d'accueil et de bifurcation pour les carrières de ces « *returnees* ».
